

AVIS DE PROJETS DE MARCHÉS (APM)

Besoin de services professionnels centrés sur les SOLUTIONS (SPTS)

Le présent marché est passé pour le compte de: Infrastructure Canada

Ce besoin n'est ouvert qu'aux **détenteurs d'un arrangement en matière d'approvisionnement sous E60ZT-16TSSB** qui se qualifient pour le palier 1 et pour la catégorie de consultants, le niveau de sécurité, la région et le niveau d'expertise indiqués pour le volet suivant :

Volet 2 : Services-conseils en affaires et services de gestion du changement

Cette demande a pour objet l'attribution d'un (1) contrat.

Les entreprises suivantes ont été invitées à présenter une proposition.

1. Accenture Inc.
2. AECOM Canada Ltd.
3. BDO Canada LLP
4. Bell Browne Molnar and Delicate Consulting Inc.
5. CIMA+ S.E.N.C.
6. Colliers Project Leaders Inc.
7. Deloitte Inc.
8. Ernst & Young LLP
9. Gartner Canada Co.
10. Goss Gilroy Inc.
11. KPMG LLP
12. NATTIQ Inc, Vision XRM Inc. XRM Vision Inc , in Joint Venture
13. NATTIQ INC.
14. Pricewaterhouse Coopers LLP
15. RHEA INC.
16. Space Strategies Consulting Ltd
17. The Institute on Governance

Description du besoin :

Étude indépendante pour la gouvernance d'une infrastructure de transport fédérale

Niveau de sécurité :

Niveau de sécurité minimale de l'entreprise

Canada	OTAN	Étranger
X Protégé A	<input type="checkbox"/> OTAN Non Classifié	<input type="checkbox"/> Protégé A
X Protégé B	<input type="checkbox"/> OTAN Diffusion Restreinte	<input type="checkbox"/> Protégé B
<input type="checkbox"/> Protégé C	<input type="checkbox"/> OTAN Confidentiel	<input type="checkbox"/> Protégé C

<input type="checkbox"/> Confidentiel	<input type="checkbox"/> OTAN Secret	<input type="checkbox"/> Confidentiel
<input type="checkbox"/> Secret	<input type="checkbox"/> Cosmic Très Secret	<input type="checkbox"/> Secret
<input type="checkbox"/> Très Secret		<input type="checkbox"/> Très Secret
<input type="checkbox"/> Très Secret (SIGINT)		<input type="checkbox"/> Très Secret (SIGINT)

Commentaires spéciaux: Protégé B - VOD

Niveau de sécurité minimale de ressource

Canada	OTAN	Étranger
X Protégé A	<input type="checkbox"/> OTAN Non Classifié	<input type="checkbox"/> Protégé A
X Protégé B	<input type="checkbox"/> OTAN Diffusion Restreinte	<input type="checkbox"/> Protégé B
<input type="checkbox"/> Protégé C	<input type="checkbox"/> OTAN Confidentiel	<input type="checkbox"/> Protégé C
<input type="checkbox"/> Confidentiel	<input type="checkbox"/> OTAN Secret	<input type="checkbox"/> Confidentiel
<input type="checkbox"/> Secret	<input type="checkbox"/> Cosmic Très Secret	<input type="checkbox"/> Secret
<input type="checkbox"/> Très Secret		<input type="checkbox"/> Très Secret
<input type="checkbox"/> Très Secret (SIGINT)		<input type="checkbox"/> Très Secret (SIGINT)

Commentaires spéciaux: Fiabilité – LVERS commune #9

Accords commerciaux qui s'appliquent

Le présent achat est assujéti aux accords commerciaux suivants :

- Accord de libre-échange canadien (ALÉC);
- Accord de libre-échange Canada-Chili (ALÉCC);
- Accord de libre-échange Canada-Columbie (ALÉCCol);
- Accord de libre-échange Canada-Corée (ALÉCCor);
- Accord de libre-échange Canada-Honduras (ALÉCH);
- Accord de libre-échange Canada-Panama (ALÉCPan);
- Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALÉCP);
- Accord de libre-échange Canada-Ukraine (ALÉCU);
- Accord de continuité commerciale Canada–Royaume-Uni (ACC-CRU);
- Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (APTGP);
- Accord économique et commercial global (AÉCG); et
- Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC).

Documents associés

INFC 2023-2024 - PS5207 - ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ (ANNEX A)

Durée du contrat proposée

La période du contrat proposée sera de la Date d'attribution du contrat pour une période de 4 mois.

Niveau estimé de l'effort

Le niveau d'effort estimé sera pour 13 semaines.

Numéro de dossier : INFC 2023-2024 PS5207

Autorité contractante : Jennifer Hendrick_____

Courriel : procurement-approvisionnement@infc.gc.ca

REMARQUE : La méthode d'approvisionnement des services professionnels centrés sur les tâches et solutions (SPTS) est mise à jour chaque trimestre. Si vous désirez savoir comment vous pouvez devenir un « titulaire d'AA qualifié », veuillez communiquer avec SPTS.TSPS@TPSGC-PWGSC.GC.CA

ANNEX A - INFC 2023-2024 - PS5207 - ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ

À : SA MAJESTÉ LE ROI DU CHEF DU CANADA (LE « CANADA »), REPRÉSENTÉE
PAR LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

La description du besoin dans la demande de soumissions no INFC 2023-2024 - PS5207 renferme des renseignements qui sont confidentiels ou qui sont la propriété exclusive du Canada ou d'un tiers (renseignements confidentiels) et ces renseignements ne doivent pas être divulgués ou utilisés autrement que de la façon prévue ci-dessous.

Insérer le nom (appellation légale) du fournisseur: _____ (le fournisseur) convient :

- a) que, sans la permission préalable par écrit de l'autorité contractante, il ne doit pas divulguer à personne d'autre qu'à un de ses employés ou à un sous-traitant proposé ayant besoin de connaître les renseignements confidentiels;
- b) qu'il ne fera aucune copie des renseignements confidentiels et qu'il n'utilisera pas ces renseignements à une fin autre que la préparation d'une soumission en réponse à la demande de soumissions indiquée ci-dessus;
- c) qu'à la date de clôture de la période de soumission ou avant, si celle-ci se termine avant, il doit remettre immédiatement les renseignements confidentiels à l'autorité contractante, ainsi que chaque ébauche, document de travail et note contenant de l'information relative aux renseignements confidentiels.

Le fournisseur doit exiger que tout sous-traitant proposé dont il est question en a) ci-dessus signe une entente de non-divulgateion selon les mêmes conditions de cette entente.

Le fournisseur reconnaît et convient qu'il sera responsable de toute réclamation, perte ou dommage subi, et de tout coût ou frais encouru par le Canada résultant du fait que le fournisseur ou toute personne à qui il aura divulgué les renseignements confidentiels, ne se soit pas conformé aux conditions de cette entente. Aucune partie de cette entente de confidentialité ne devrait être interprétée comme limitant le droit du fournisseur de divulguer tout renseignement dans la mesure où ce renseignement :

- a) appartient au domaine public ou vient à en faire partie indépendamment d'une faute de la part du fournisseur ou d'un sous-traitant proposé;
- b) est ou devient connu du fournisseur d'une source autre que le Canada, sauf d'une source dont le fournisseur sait qu'elle est tenue envers le Canada de ne pas divulguer ce renseignement;
- c) est développé indépendamment par le fournisseur; ou
- d) est divulgué en raison d'une exigence législative ou d'une ordonnance rendue par une cour de justice ou un autre tribunal compétent.

Insérer le nom (appellation légale) du fournisseur:

Nom (appellation légale) du fournisseur

Signature de son représentant autorisé

Date